

## L'équipe soignante

*Médecin Directeur :*

Michel Croisant

*Coordinateur :*

Wilfried Gontran, psychologue clinicien

*Accueil - Secrétariat :*

Vinciane Batta, assistante en psychologie

*Psychiatres :*

Dr Michel Croisant

Dr Jacques Michiels, par intérim

*Psychologues :*

Françoise Bracke

Alain Rozenberg

*Sociothérapie :*

Nazifé Can, artiste peintre

Jacqueline Coeckelenbergh, licenciée en psychologie

Jean De Lathouwer, licencié en criminologie

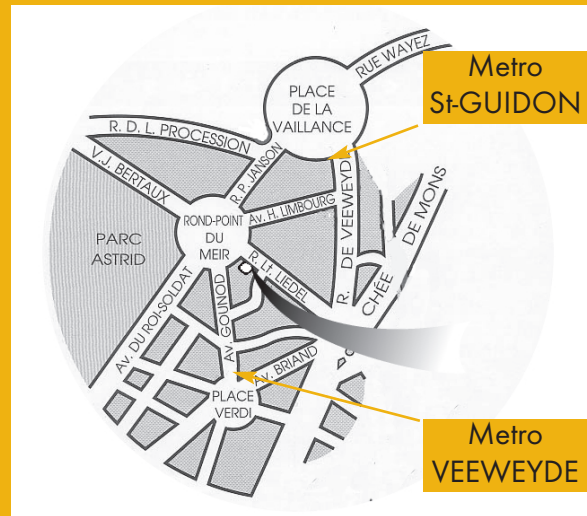
Karien Evers, art-thérapeute

Marie-Lise Lefebvre, assistante en psychologie

Laurent Quoidbach, artiste plasticien

Annie Renaut, infirmière psychiatrique

Catherine Vandenbosch, infirmière sociale



**Rue Lieutenant Liedel, 85  
1070 BRUXELLES  
(Anderlecht)**

Tel. : 02 556 76 76

Fax : 02 556 76 79

Email : [centre.ado@equipe.be](mailto:centre.ado@equipe.be)

Accès :

Tram : 56

Bus STIB : 46, 49

Bus de Lijn : 116, 118

Métro 1B : Saint-Guidon, Veeuweyde

[www.equipe.be](http://www.equipe.be)

Version destinée aux professionnels

Édition : septembre 2006

**Centre de Jour**  
pour **Adolescents**  
L'Équipe asbl

Hôpital psychiatrique de jour  
agréé par  
la Commission Communautaire Française  
de la Région de Bruxelles-Capitale

Agrément n°7.20980.21

## Qui accueillons-nous ?

Le Centre de Jour accueille des adolescents dont les troubles psychiques nécessitent un traitement institutionnel soutenu et dont les difficultés de symbolisation appellent à des médiations thérapeutiques.

## Le projet de soins

La prise en charge est centrée sur la mise en forme de leur **problématique psychique** et son élaboration dans ses dimensions individuelle et familiale.

Elle vise pour ces adolescents la relance des liens, le soutien aux investissements et des transformations suffisantes à la reprise de leur évolution personnelle.

Le dispositif de **psychothérapie institutionnelle de référence psychanalytique** assure un projet de soins individualisé dans un cadre communautaire.

Le Centre de Jour soutient **un travail de réseau** en termes d'échanges, de concertation quant au projet de soins et d'élaborations cliniques des situations avec les partenaires concernés.

La dimension d'**accueil** qui détermine l'histoire et la philosophie de l'asbl L'EQUIPE est au centre de notre conception du soin.

## Modalités de prise en charge

L'adolescent s'inscrit dans un **emploi du temps** qui allie activités fixes et moments improvisés.

- Ateliers d'expression et à médiation thérapeutique aux supports et fonctionnements variés (peinture, terre, écriture, conte, photo, cuisine, jeux, etc.).
- Activités mettant en jeu le corps (expression corporelle; sports: ping-pong, équitation, piscine, vélo...).
- Groupes de paroles (dont la réunion communautaire hebdomadaire).
- Sorties institutionnelles.
- Expériences de vie en collectivité (dont le repas pris en commun).
- Dispositifs sollicitant les apprentissages et le rapport au savoir (dont un partenariat avec l'École Robert Dubois, école à l'hôpital de la Ville de Bruxelles, permettant des modules de scolarisation interne).

Un **accompagnement individualisé** par un répondant est assuré tout au long du séjour. Des **entretiens psychiatriques** individuels et familiaux sont l'occasion de bilans réguliers. Un **suivi psychologique** peut être instauré.

## Fonctionnement

Le Centre de Jour est ouvert toute l'année (sauf jours fériés) **de 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi**.

La prise en charge est instaurée les cinq jours de **la semaine ou à temps partiel** selon le projet thérapeutique et ses aménagements et évolutions.

La **durée des soins**, au long cours ou plus ponctuelle, fait l'objet de réévaluations périodiques en concertation avec le patient, l'entourage familial, l'envoyeur et le réseau.

L'**évaluation de l'indication** implique une ou plusieurs consultations de l'adolescent et ses parents, en articulation avec l'envoyeur et dans le respect et le soutien des éventuels liens thérapeutiques établis avant l'admission.

La prise en charge est contractualisée au terme d'une **période d'essai** d'une durée de deux semaines.

L'admission nécessite d'être en ordre de mutuelle; l'intervention personnelle correspond aux **tarifs conventionnés**.